

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE**  
**DU 14 AVRIL 2011**

M. le Syndic ouvre la séance à 20h00 en présence de 18 citoyennes et citoyens. Il salue particulièrement l'ancien secrétaire communal M. Gérard Brechbühl et sa femme, la nouvelle secrétaire communale Mme Laurence Aebischer et son mari, ainsi que les 2 nouveaux élus au Conseil communal, Mme Johanna Bapst et M. Romain Bapst.

Il rappelle que l'assemblée a été convoquée conformément aux dispositions légales, soit par insertion d'un avis dans la Feuille officielle et sur internet, par envoi tous ménages et affichage au pilier public de la commune. Il demande s'il y a des remarques à formuler quant au mode de convocation. Ce n'est pas le cas; l'assemblée peut donc délibérer valablement.

Personnes excusées: Mmes Anne de Steiger, Monique Lauper, Juliane Bapst  
MM. Laurent Bapst, Eric Mauron, Florian Bapst.

MM. Pierre Aebischer et Gérard Brechbühl sont nommés en qualité de scrutateurs.

Le tractanda est le suivant:

1. Approbation du Procès-verbal de la dernière Assemblée (il est joint à la convocation et ne sera pas lu en assemblée)
2. Comptes 2010 :
  - 2.1 Comptes de fonctionnement
  - 2.2 Comptes des investissements
  - 2.3 Rapport de la Commission financière
  - 2.4 Approbation.
3. Budget d'investissement 2011: réfection de la route du Stand.
4. Election des membres de la commission financière.
5. Election des membres de la commission d'aménagement.
6. Election des membres de la commission de naturalisation.
7. Approbation de la modification des statuts de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux.
8. Approbation de la modification des statuts de l'Association du Cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français.
9. Mode de convocation à l'Assemblée communale pour la période 2011-2016.
10. Divers.

**1. Approbation du PV de la dernière assemblée**

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Remerciements à son auteur, M. Gérard Brechbühl.

**2. Comptes 2010**

La boursière présente les comptes 2010 avec les précisions et commentaires d'usage. Ces comptes ont été bouclés avec un excédent de produits de CHF 1'224.05 après amortissements supplémentaires, alors que le budget prévoyait un excédent de produits de CHF 10'445.-. M. Hubert Lauper demande des précisions en ce qui concerne l'attribution des places PC et la constitution de la réserve, étant donné que ces places PC ne seront plus obligatoires à l'avenir. M. le Syndic l'informe qu'en l'état actuel, nous n'avons reçu aucune information. En complément aux explications précitées, M. le Syndic donne les chiffres représentant l'évolution de nos finances.

### **Rapport de la commission financière et approbation**

Par la voix de son secrétaire, M. Bernard Sturny, la Commission financière donne lecture de son rapport et recommande à l'assemblée l'adoption des comptes.

M. le Syndic lit également le rapport de l'organe de révision. Une remarque a été faite sur le taux de couverture pour les ordures ménagères qui se monte à 59.50% au lieu des 70% nécessaires.

Au vote, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

M. le Syndic informe également l'assemblée que le nouveau programme de comptabilité donne entière satisfaction.

### **3. Budget d'investissement 2011: réfection de la route du stand de tir**

M. le Syndic explique que le budget d'investissement proposé au vote ce soir est partie du constat que le tronçon de route situé au Ch. des Roches est dans un état qui nécessite une réfection. La commune de Chésopelloz étant arrivée au même constat, les 2 communes se sont associées afin de voir si l'armée pouvait participer à l'entretien de cette route. Cette dernière a donc décidé de subventionner ces travaux à hauteur de 30 %. Il y a 160 mètres à faire côté Autafond. 2 devis ont été demandés, mais les prix sont identiques. Armasuisse a donc envoyé une convention à la commune d'Autafond qui précise que l'armée paiera Fr. 7'500.-, et le solde, soit Fr. 17'500.-, sera à la charge de la commune. M. Jean Aebischer fait un historique de la route. Il rappelle que l'armée a investi plus de Fr. 200'000.-. M. Hubert Lauper lui répond que les nuisances du stand de tir sont quand même très importantes et qu'il ne faut pas négliger cet aspect-là. Il relève aussi une correction à apporter dans l'énoncé de cette réfection: il s'agit bien du Ch. des Roches et non de la route du stand de tir. La correction sera faite à l'avenir.

Au vote, cet objet est accepté à l'unanimité.

### **4. Election des membres de la commission financière**

M. le Syndic demande si les membres de la commission financière sont partants pour une nouvelle législature. M. Bernard Sturny, après plus de 20 ans à la commission financière, aimerait laisser sa place. M. Oswald Cotting le remplacera.

La commission financière sera composée de: MM. Laurent Bapst, Nicolas Bapst et Oswald Cotting.

### **5. Election des membres de la commission d'aménagement**

M. le Syndic explique que c'est une commission qui aura plusieurs séances par année, étant donné le nouveau PAL de la commune. MM. Jean Aebischer et Hubert Lauper se sont déclarés intéressés. Une 3<sup>ème</sup> personne devant être désignée par l'assemblée communale, M. Romain Bapst se déclare aussi intéressé.

La commission d'aménagement sera composée de: MM. Jean Aebischer, Hubert Lauper et Romain Bapst. Les 2 autres membres seront désignés par le Conseil communal.

### **6. Election des membres de la commission de naturalisation**

La proposition du Conseil communal est d'élire Mmes Mary-Lise Bapst, Johana Bapst, MM : Adrien de Steiger, Louis Bapst et Romain Bapst.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Concernant la commission scolaire, il est fort probable que la personne responsable des écoles au Conseil communal sera nommée à cette commission. En effet, suite à ses nouvelles fonctions, Mme Laurence Aebischer arrête cette commission.

#### **7. Approbation de la modification des statuts de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ACSMS)**

Mme Mary-Lise Bapst lit le message que chaque commune a reçu concernant la nouvelle clé de répartition. Celle-ci sera calculée ainsi: 75% par rapport à la population et 25% de la population pondérée. Pour l'ACSMS, l'augmentation pour notre commune se monte à plus de 100%, ce qui est énorme. M. le Syndic explique que les petites communes comme Autafond seront ainsi désavantagées à l'avenir. Malgré tout, le Conseil communal est d'accord avec ce compromis.

Au vote, cet objet est accepté par 12 voix et 6 absentions.

#### **8. Approbation de la modification des statuts de l'Association du Cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français**

Mme Mary-Lise Bapst explique que la même clé de répartition est appliquée pour les statuts de l'Association du Cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français. M. Hubert Lauper demande si le nombre d'élèves est inclus dans la nouvelle clé de répartition. Il lui est répondu que cette clause disparaît.

Au vote, cet objet est accepté à l'unanimité.

#### **9. Mode de convocation à l'assemblée communale pour la période 2011-2016**

La proposition du Conseil communal est de reconduire le même système, soit l'insertion d'un avis dans la Feuille Officielle, au pilier public, un tout ménages, et sur le site internet.

Proposition acceptée à l'unanimité.

#### **10. Divers**

**Révision du plan d'aménagement local (PAL):** M. le Syndic explique que le conseil communal a demandé un 2<sup>ème</sup> devis à l'entreprise Urbasol SA à Givisiez. Cette entreprise étant beaucoup plus chère qu'Urbaplan, le Conseil communal a décidé de travailler avec cette dernière. M. Hubert Lauper retire sa réserve émise lors de la dernière assemblée communale, étant donné que la commune de Belfaux est suffisamment en avance avec son PAL.

**Circulation poids lourds – comptage des véhicules :** M. le Syndic explique que le Conseil communal a demandé au TCS de procéder à un comptage des véhicules sur la route d'Autafond. Cet appareil peut différencier les poids lourds des véhicules, car c'est sur le trafic des poids lourds que le Conseil communal aimerait une limitation.

M. Romain Bapst a constaté que beaucoup d'automobilistes roulent à des vitesses excessives au Ch. des Roches. En plus, les bordures de routes sont abimées. M. Gilbert Bapst relève toutefois que les agriculteurs ne font pas toujours preuve de courtoisie, et que cela peut vite être agaçant pour les automobilistes qui suivent.

**Informations sur la fête villageoise:** M. le Syndic informe l'assemblée que la fête villageoise se déroulera le dimanche 28 août avec un apéritif, un repas de midi et des animations pendant l'après-midi. La fanfare de Belfaux viendra pour l'apéritif. Les invitations seront envoyées début mai.

Mme Laurence Aebischer indique que les vignettes vélos, les vignettes pour la déchetterie ainsi que divers prospectus sont à disposition.

Mme Mary-Lise Bapst informe l'assemblée qu'une habitante de la commune, Mme Gisèle Bossy, doit subir une importante opération lundi 18 avril 2011 et propose que chacun ait une pensée pour elle ce jour-là.

M. Hubert Lauper explique qu'avec les subventions qu'a reçu l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz pour le plan général d'évacuation des eaux, la commune d'Autafond a gagné Fr. 1'000.-

Mme Johanna Bapst indique qu'au banc où il y a les panneaux, il y a des bouteilles cassées par terre. Cela est dangereux. M. Jean Aebischer ira regarder.

M. le Syndic remercie MM. Jean Aebischer et Oswald Cotting pour leurs nombreuses années au sein du Conseil communal, ainsi que M. Gérard Brechbühl en tant que secrétaire-caissier de la commune. Il remercie également son épouse, Mme Elisabeth Brechbühl, qui les a accueillis durant toutes ces années où le Conseil communal a siégé dans leur maison. Des présents leur sont offerts.

La parole n'étant plus demandée, M. le Syndic lève l'assemblée à 22H10 et convie les citoyennes et citoyens à la traditionnelle verrée.

La Secrétaire:

Le Syndic:

Laurence Aebischer

Adrien de Steiger